



Me Aude COLOMBO
Notaire
174 Avenue de Paris – NIORT
05.18.24.00.88
colombo@ace.notaires.fr

Vous ne voulez pas remplir les questionnaires pour notre premier rendez-vous mais vous souhaitez connaître les pièces à réunir ?

Voici un résumé des documents à nous fournir :

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR VENTE / ACQUISITION
APPARTEMENT ou de BIEN en COPROPRIÉTÉ

VENDEUR

- Pièce d'identité : carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Livret de famille / Pacs / Contrat de mariage
- Coordonnées : adresse postale, mail, téléphone
- Profession

- Titre de propriété : votre acte d'achat du bien
- Règlement de copropriété
- Trois derniers appels de charges
- Coordonnées du Syndic
- Diagnostics immobiliers
- Dernier avis de taxe foncière
- Prix de vente
- Descriptif du bien vendu : fiche maison + nombre de pièces par étage, usage des pièces, dépendances, etc.
- Prix de vente
- Liste des meubles restant éventuellement dans le bien

Si le bien a fait l'objet de travaux :

- Factures
- Liste de travaux réalisés par vous-même
- Attestation d'assurance responsabilité décennale des entreprises
- Autorisations d'urbanisme sollicitées (permis de construire, déclaration préalable, déclaration d'achèvement et de conformité)

ACQUÉREUR

- Pièce d'identité : carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Livret de famille / Pacs / Contrat de mariage
- Coordonnées : adresse postale, mail, téléphone
- Profession

- Simulation de la banque ou du courtier pour le prêt